

DOSSIER DE PRESSE - OCTOBRE 2024

**POUR UNE  
ALIMENTATION  
SAINE ET DURABLE  
POUR TOUS**



## En ce mois d'octobre, Bordeaux Métropole soutient plusieurs événements liés à l'alimentation : la 9<sup>e</sup> édition des Rencontres de la Restauration collective bio, locale et de qualité en Nouvelle-Aquitaine et le lancement officiel de Recol'Terra.

À cette occasion, je souhaite rappeler les nombreuses actions de Bordeaux Métropole pour **donner accès à tous à une alimentation de qualité, quel que soit le niveau de vie de chacun**. En ce sens, nous avons choisi d'intensifier notre soutien à la restauration collective qui nourrit quotidiennement des milliers de métropolitains. Nous veillons à préserver notre patrimoine agricole, maintenir le nombre d'exploitations métropolitaines et aider la transition des secteurs agricoles vers l'agriculture raisonnée, durable et biologique. En cohérence avec l'attention que nous portons à la vulnérabilité du territoire et des hommes, nous soutenons les initiatives qui luttent contre le gaspillage et la précarité alimentaire, notamment étudiante.

### **La Métropole est au cœur du dispositif alimentaire.**

Elle investit des moyens financiers conséquents : 12M€ ont été alloués aux actions de notre Projet Alimentaire Territorial sur 3 ans. Toutefois, le succès du plan d'actions alimentaires dépend de l'engagement collectif, le faire ensemble !

**Faire ensemble avec les acteurs du territoire concernés par les enjeux agricoles et alimentaires**, en les impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos politiques : Nous avons été pionniers sur ces enjeux en créant en 2017 un Conseil Agricole et Alimentaire, à l'époque la première instance territoriale dédiée à l'alimentation durable en France.

**Faire ensemble avec les territoires proches**, dès 2023, Bordeaux Métropole avait initié une collaboration inédite, à la fois avec les territoires voisins et partenaires du Conseil Agricole et Alimentaire, en vue d'accélérer la structuration des filières agro-alimentaires locales et durables. Ce projet, nommé Recol'Terra, a été lauréat de l'AMI France 2030 et sera lancé officiellement le 18 octobre.

La transition vers un système alimentaire plus respectueux de l'environnement est cruciale dans le contexte actuel de changement climatique. **Le Projet Alimentaire Territorial de Bordeaux Métropole est une opportunité unique de renforcer les circuits courts**, de valoriser les producteurs locaux, et d'améliorer l'accès à une alimentation saine pour tous, tout en réduisant notre empreinte écologique.

En favorisant les filières courtes, nous soutenons nos agriculteurs et artisans locaux tout en contribuant à la résilience de notre territoire face aux crises économiques et environnementales.

Je souhaite également saluer l'ensemble des acteurs du territoire car c'est en travaillant ensemble que nous **pourrons relever les défis et concevoir un modèle plus durable pour les générations futures**.

**Christine Bost**  
Présidente de Bordeaux Métropole  
Maire d'Eysines





© C. Barbier - Bordeaux Métropole



**9<sup>e</sup> édition  
des Rencontres  
de la Restauration  
collective bio, locale  
et de qualité en  
Nouvelle-Aquitaine**

**Mercredi 16 octobre à  
11h30**

→ Hôtel de Bordeaux  
Métropole

**Lancement officiel  
du consortium  
Recol'Terra**

**Vendredi 18 octobre à 10 h**

→ Maison vignobles  
Pestoury,  
14 chemin de Tellas à Yvrac.





#### EN CHIFFRES

### LA RESTAURATION COLLECTIVE DANS LA MÉTROPOLE

Plus de **65 000 repas** produits par jour par la restauration communale et administrative métropolitaine.

Plus lus de **9 millions de repas** par an.

**500 emplois propres** au secteur d'activité.

Un marché estimé au total à **20M€/an**, dont **10M€** pourraient être alloués à l'achat de produits durables et de qualité, dont **4M€** pour les produits bio.

## BORDEAUX MÉTROPOLE ACCUEILLE LES RENCONTRES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE LOCALE, BIO ET DE QUALITÉ

Les 9<sup>e</sup> Rencontres de la Restauration collective bio, locale et de qualité en Nouvelle-Aquitaine ont lieu le 16 octobre à l'Hôtel de Bordeaux Métropole. Elles sont co-organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF, INTERBIO et l'Agence de l'alimentation.

Ce rendez-vous annuel bien connu des professionnels de la restauration collective a pour but de développer, organiser, faciliter les échanges et de structurer les approvisionnements bio et locaux de proximité dans les services de restauration : établissements scolaires, de santé, administration, entreprises, privés... Près de 200 participants dont une cinquantaine d'exposants sont attendus pour participer aux ateliers techniques, conférence et rencontres acheteurs et fournisseurs.

**Première métropole française labellisée « Territoire Bio Engagé », Bordeaux Métropole mène depuis de longues années une politique volontariste en matière d'alimentation et de préservation de l'environnement.** Ce label récompense notamment l'investissement de la Métropole et ses producteurs pour avoir atteint plus de 20 % de sa surface agricole certifiée en agriculture biologique.

Les espaces naturels et agricoles couvrent 50 % de la surface totale de la métropole avec une forte présence d'exploitations au nord et à l'ouest du territoire métropolitain. On dénombre 148 exploitations agricoles (2022). La surface métropolitaine en agriculture biologique est non seulement plus importante qu'au niveau national (20,5 % contre 10,3 %) mais aussi en forte progression (209 ha en 2011 et 1 121 en 2021). Les principales productions de la métropole sont la vigne, l'élevage (bovin, ovin et volailles), le maraichage et les grandes cultures (maïs, tournesol, etc.).

A l'échelle du territoire métropolitain, 14 communes ou établissements sont labellisés « Bio engagés », ce qui traduit un engagement ancien et constant du territoire sur ces questions.

## UN TERRITOIRE ENGAGÉ DE LONGUE DATE POUR DES PRODUITS LOCAUX ET SAINS DANS LES MENUS DU QUOTIDIEN

La restauration collective concentre des enjeux de santé publique, de développement économique et de défense du patrimoine agricole local. **C'est pourquoi Bordeaux Métropole s'est engagée pour la première fois, avec le vote de sa Stratégie de Résilience Alimentaire, à soutenir la restauration collective, avec un budget dédié et un objectif clair : approvisionner la restauration collective à 70 % en produits régionaux, sains et de qualité dont 50 % bio.**

Concrètement, Bordeaux Métropole propose un accompagnement technique des communes en délégation de service public pour la rédaction des cahiers des charges et le suivi de l'exécution du marché. Elle coordonne également le groupement d'achat ADARCE pour intégrer une dimension de relocalisation des approvisionnements et propose des formations régulières aux professionnels de la restauration collective pour faire évoluer leurs pratiques.



© JB Merges - Bordeaux Métropole



#### EN CHIFFRES

### LA VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

En Gironde en 2011, la Banque Alimentaire nourrissait **12 000 personnes** par semaine. Ce chiffre est en augmentation puisqu'en 2021 ce sont **22 000 personnes** qui bénéficiaient de cette aide

(Rapport d'activité de la Banque Alimentaire de Gironde, 2021).

Les publics de la solidarité sont essentiellement des **femmes et des familles monoparentales**. De plus en plus d'étudiants, de retraités et de salariés font appel aux structures de la solidarité alimentaire pour se nourrir.

Selon une étude réalisée par l'association VRAC en 2021 dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) de la métropole, où vivent plus de 60 000 personnes, **les fruits et légumes bio sont en moyenne 50% plus chers** que ceux cultivés en agriculture dite conventionnelle.

## ACCÉDER À UNE ALIMENTATION SAIN ET LOCALE QUEL QUE SOIT SON NIVEAU DE REVENU : LA QUESTION DES VULNÉRABILITÉS ALIMENTAIRES

Depuis plusieurs années, la précarité alimentaire et les difficultés d'accès à l'alimentation durable s'accroissent pour les foyers les plus vulnérables et les étudiants de la métropole. Face à cela, Bordeaux Métropole consolide et accompagne les initiatives de solidarité alimentaire sur son territoire, en particulier celles en lien avec les productions locales et les jardins collectifs.

En 2023, une enveloppe annuelle de 180 000 € a été allouée aux associations d'aide alimentaire du territoire (Banque alimentaire, Secours populaire, Restaurants du cœur, Emmaüs Aquitaine).

La Métropole soutient également les dispositifs dédiés aux étudiants. Sur l'enveloppe globale de 80 000 € de l'appel à projets contre la précarité étudiante (2024-2025) lancé par Bordeaux Métropole, **50 000 € sont alloués à des actions en lien avec la solidarité alimentaire** (ateliers de cuisine et distribution de colis solidaire).

Lors du conseil de métropole de septembre 2023, les élus métropolitains ont validé la création de deux fonds de 150 000 € au total appuyant les initiatives de solidarité alimentaire et renforcer la sensibilisation à une alimentation de qualité (développement d'épiceries et conserveries solidaires, projet de mise à disposition de produits locaux pour les étudiants etc.).

La Métropole travaille également sur une étude pour qualifier le gaspillage alimentaire en restauration collective et proposer des outils et actions correctives pour le réduire. Une seconde étude complémentaire verra le jour en 2025 afin d'identifier les leviers et freins pour favoriser une redistribution des surplus de la restauration collective vers les acteurs de la solidarité alimentaire.



© JB Menges - Bordeaux Métropole





#### EN CHIFFRES

### LE POIDS DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Bordeaux Métropole a perdu **200 ha** agricoles en 10 ans (2011-2021).

**27 ha** de zone agricole créés dans la 11<sup>e</sup> modification du PLU.

**20,5 %** de la surface agricole métropolitaine dédiés à l'agriculture biologique.

La Métropole a pour ambition de passer la barre des **30 %** de surfaces agricoles en agriculture biologique en 2027, et **50 %** en 2030.

Si la production agricole métropolitaine était entièrement consommée sur le territoire, cela ne permettrait de couvrir que **4,1 %** des besoins alimentaires, soit **15 jours** par an.

## AU CŒUR DU DISPOSITIF ALIMENTAIRE : UNE IMPLICATION DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Pression foncière, changement climatique, absence de débouchés de proximité, manque de structuration des filières : les défis à l'accès à une alimentation locale et saine pour tous sont nombreux. C'est pourquoi Bordeaux Métropole mobilise tous les leviers à sa disposition pour aider à la création d'un système alimentaire local : politique d'aménagement, de développement économique, structuration du MIN...

**Pour préserver les activités agricoles sur le territoire, Bordeaux Métropole soutient l'investissement (complémentaire à l'aide régionale) des agriculteurs pour la pérennité et l'adaptation de leurs cultures ainsi qu'à la labellisation bio.**

Via le Fonds d'Initiative pour l'Agriculture Locale, la Métropole a aidé 12 agriculteurs en 2023 sur des projets d'investissement et de plantations d'arbres et de haies pour un montant total de 100 000€. Elle y consacre 200 000 € par an à partir de 2024.

**Le soutien à l'investissement dans la commercialisation en circuits courts et de proximité est également valorisé avec la création d'un nouveau fond dédié en 2024, auquel seront consacrés 100 000 €/an.**

**Bordeaux Métropole agit également à travers le PLU en favorisant le maintien du foncier agricole**, et en menant une démarche de préemption dans la vallée maraîchère (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) en collaboration avec le Département.

Un partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la SAFER a été mis en place afin d'identifier et accompagner les opportunités d'installation et de transmission des exploitations pour un objectif de 10 accompagnements par an.

Enfin, le projet du pôle d'excellence alimentaire du MIN participe à la relocalisation des filières alimentaires.

Aujourd'hui, 18% des aliments consommés sur le territoire métropolitain sont issus du MIN soit 160 tonnes par an.

## RECOL'TERRA, LE NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DE LA RELOCALISATION DES FILIÈRES LOCALES ET DURABLES

Le projet initié par Bordeaux Métropole ReCol'Terra « Redéfinir et transformer collectivement les territoires par une agriculture et une alimentation durables » a été lauréat en mars 2024 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions a et alimentaires ».

Le projet ReCol'Terra réunit un large consortium de 44 structures partenaires, représentatif du système agricole et alimentaire local, comprenant les organismes du développement agricole et foncier, de la restauration collective, de la transformation privée, de la distribution alimentaire et solidaire, les collectivités et territoires girondins et des partenaires institutionnels dont notamment le Département de la Gironde.

**L'objectif est de permettre la création, l'adaptation ou la réorientation d'outils de production agricole, de transformation et de circuit de distribution. Le projet se déploiera autour de 3 axes : le développement d'un réseau de fermes agroécologiques, la création d'une filière de transformation légumière locale et l'émergence d'une logistique alimentaire optimisée, clarifiée et adaptée aux besoins logistiques pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux.**

ReCol'Terra bénéficie d'une dynamique de coopération inédite réunissant des membres très divers, ce qui permet une complémentarité des actions et points de vue.

La sélection du projet ReCol'Terra permet un accompagnement de la Banque des Territoires, opérateur du programme pour le compte de l'Etat, et ouvre la possibilité de bénéficier d'un soutien financier France 2030 d'un montant maximum de 300 000€ pour les frais d'ingénierie durant la phase de maturation qui s'étalera sur durée maximale de 18 mois.

A l'issue de cette phase de maturation, le projet sera à nouveau présenté au comité de sélection qui validera son passage éventuel en phase réalisation, ainsi que le montant du soutien financier de France 2030 pour sa mise en œuvre. Il pourra alors prétendre à des **subventions d'investissement plafonnées globalement à 10 M€.**





## **CONTACTS PRESSE**

Virginie Bougant  
06 27 52 48 69  
[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

Margot Pinsolles  
06 61 80 61 23  
[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

[bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr)

